

LE GROGNARD

MONTREAL, 13 JANV. 1882.

A NOS ABONNÉS.

Nous avons expédié cette semaine les comptes de tous nos agents et abonnés retardataires.

Nos agents doivent payé tout les mois.

L'abonnement est payable d'avance et nous n'entendons pas babiner sur ce sujet.

Les personnes qui ne solderont pas leurs comptes dans la huitaine seront rayées de notre liste.

Nous acceptons les timbres-postes canadiens en paiement de souscription, mais les timbres des Etats-Unis subiroient un escompte de 10 pour cent.

Ah ça ! messieurs les abonnés du *Grognard*, nous avons aujourd'hui à vous entretenir d'une question fort sérieuse, d'une question vitale pour notre feuille. Nous voulons parler de l'irrégularité régulière avec laquelle une certaine classe de nos lecteurs paie son abonnement.

Elle ignore qu'un journal illustré ne s'imprime pas pour des prunes, nous avons à payer toutes les semaines la facture de notre fournisseur de papier, les gages des typographes, des dessinateurs, des graveurs et autres. Nous ne recevons aucune subvention du gouvernement d'Ottawa ni de celui de Québec. Nous ne faisons pas comme certain ministre du cabinet provincial qui ne paie pas de loyer, pour son bureau, lorsque l'échéance arrive nous payons notre terme. Ainsi donc il est bien compris que nous devons être payé par nos abonnés.

Il y a deux semaines nous avons expédié nombre de comptes à nos abonnés retardataires s'ils ne s'exécutent pas dans la huitaine nous sommes ré-olus de biffer leurs noms sur nos livres et ensuite de mettre leurs comptes entre les mains d'un avocat sans entrailles. Cet avocat nous a promis qu'intenterait des actions pour 50 cents et les défendeurs paieront \$3 ou \$4 de frais au début de la procédure.

Ainsi donc, messieurs les abonnés retardataires, gare à vous.

BIBLIOGRAPHIE.

Le public de Durham peut s'attendre à une traite extraordinaire sous la forme d'une brochure qui causera un émoi très-vif par les révélations intéressantes qu'elle contiendra. Cette brochure sera le contre-poison du livre où il est question des tribulations d'un organiste, livre mentionné dans le dernier numéro du *Grognard*.

Les lecteurs de cette brochure se convaincront facilement de la fausseté et de l'absurdité des accusations portées par un calomnia-

teur contre une personne respectable de Durham. La brochure parlera d'un petit commis, sec, d'un teint jaune et bilieux, intéressé à la santé d'une grande vache jaune dont son frère tient la queue, et dont les cornes sont tenues par un Buffalo de Québec. Le héros jaune, surnommé le petit Jacques, brûle d'une flamme ardente pour une pagée de clôture et des petits choux blancs autrefois mentionnés dans les journaux. Les débordements du fleuve jaune entraîneront sous peu la destruction complète d'un moulin à vent construit dans les environs de Danville. Cette brochure rendra à jamais célèbre la vache et son triste médecin.

Il sera question d'un autre individu séparé de sa femme et qui valot d'écurie près de Sherbrooke, après avoir laissé sa femme dans la misère.

(Communiqué.)

UN VISITEUR DANGEREUX

Il y a dans les mémoires du duc de Wellington plusieurs exemples de sang froid et de présence d'esprit déployés dans des circonstances critiques par ce militaire célèbre, mais je ne sache pas l'anecdote suivante ait jamais été publiée, quoique cependant elle soit bien authentique. Elle eut lieu quelques années avant sa mort, à sa résidence magnifique qu'il possédait sur la rue de Hyde Park, Londres.

Comme tous les hommes publics en Angleterre, le duc était tellement accablé de visites importantes pendant le jour et la nuit, que l'on avait jugé nécessaire de poster une nombreuse garde à sa porte. Nonobstant cette précaution le vieux militaire était cependant assez souvent dérangé. Un jour qu'il était seul dans sa bibliothèque, occupé à écrire, la porte s'ouvrit brusquement et un individu à la mine farouche et repoussante, vint se planter devant lui, son chapeau sur la tête et les traits empreints d'une férocité sauvage. Le duc fut un peu surpris de cette visite sans cérémonie, et voyant d'un coup d'œil à qui il avait à faire, lui dit brusquement :

— « Qui êtes vous ? »
— « Je suis Dionitrus. »
— « Eh ! bien, que voulez-vous ? »
— « Votre vie ! »
— « Ma vie ! »...
— « Oui, on m'a envoyé vous tuer. »

— « Voilà qui est singulier, dit le général en se rejetant en arrière dans son fauteuil, et en observant l'intrus avec calme.

— « Pas du tout, parce que je suis Dionitrus, dit l'étranger, et qu'il faut que je vous mette à mort. »

— « Etes-vous obligé de remplir votre devoir aujourd'hui, demande le général. »

— « On ne m'a pas dit que ce fut précisément pour aujourd'hui, seulement il faut que je remplisse ma mission. »

— « C'est parfait, dit le duc, mais comme je suis occupé, dans le moment et que j'ai beaucoup de lettres à écrire, il ne me conviendrait pas de mourir aujourd'hui. » L'étranger le regarda fixement pendant une pause d'une seconde.

— « Donc, continua le duc, soyez assez bon pour revenir, ou de m'écrire pour me donner rendez-vous quelque part. »

— « Et vous serez prêt alors ? »
— « Mais, sans doute. »
Et le duc se remit avec calme à sa correspondance. Le fou assourdi par ce sangfroid et l'aspect sévère de la figure du vieux militaire, sortit à reculons, sans ajouter un seul mot et dix minutes plus tard il était en sûreté dans une cellule de Bedlam.

Bois Rosé.

LA FRANC MAÇONNERIE ET SES MYSTÈRES.

Il y a 60 ans passés un certain américain des Etats-Unis du nom de Wm. Morgan, disparut soudain sans que jamais on ne put savoir ce qu'il était devenu.

Que s'était-il passé ? C'est ce que tout le monde se demandait, mais sans jamais pouvoir lever le plus petit coin du voile qui recouvrait cette disparition mystérieuse.

Cependant un drame sanglant, terrible, avait eu lieu, connu de quelques acteurs seulement, à Fort Niagara. Ce drame en voici la substance tel que donnée par l'un de ses auteurs qui ne voulut pas emporter dans la tombe là où il est descendu, le terrible secret, dont la conscience était restée surchargée.

Morgan, franc-maçon, avait parait-il encore le déplaisir des loges pour avoir révélé quelque uns de leurs secrets. De suite il fut enlevé sans bruit et logé à Niagara dans le magasin du Fort, en attendant que les loges locales eussent statué sur son définitif, ce qui ne tarda pas. Sur ces entrefaites, le « chapitre royal » siégea à Lewiston et décida que Morgan devait mourir. Alors le Colonel Wm. King, officier de la guerre de 1812 et membre de la chambre d'Assemblée du comté de Niagara M. Whiney de Rochester, M. Howard de Buffalo, M. Chubbuck de Lewiston et M. Garside du Canada tous franc-maçons, montèrent dans une voiture fournie par le Major Barton et se dirigèrent sur le Fort Niagara. Ils firent accourir à leur prisonnier Morgan qu'ils allaient l'établir et qu'il irait bientôt le rejoindre. Il s'embarqua avec eux en canot et rendu au confluent de la rivière, il fut garcté solidement et précipité avec une énorme pierre au cou au fond de l'abîme !

Tel est le triste récit qu'un des complices de ce meurtre maçonnique a fait sous la foi du serment et dont maintenant l'authenticité ne fait plus doute.

C'est ainsi que la franc maçonnerie qui ne pardonne jamais, traite ceux qui désertent ses

rangs ou trahissent ses secrets. Tuer un homme est pour les loges une affaire de rien. Ça se décide, comme pour Morgan entre deux petits verres de champagne, en buvant à la santé de la victime :

« A nos ennemis, puissent-ils trouver une fosse six pieds de creux, six pieds de long et six pieds d'étendue de l'est à l'ouest. »

BADINAGES.

Un avocat bien connu au Palais arriva à l'improviste chez un de ses amis, vieux célibataire, et le trouve occupé à lutiner sa bonne ; il le raille fort gaiement à ce sujet.

— Mon cher, lui répond l'ami, tu te permets de blaguer et tu n'en as pas le droit, car je trouve qu'il vaut cent fois mieux embrasser les bonnes que les mauvaises causes !

Un commissaire d'Ecole de la paroisse de St. Barthélemy, voulait faire cesser l'engagement du principal instituteur de la paroisse parce qu'il disait-il. Il ne sait pas son français et moi-même j'ai eu occasion de lui entendre faire des fautes de langage. Ainsi il disait à quelqu'un qui lui demandait quelle heure il était :

Il est trois heures zé demie (trois heures et demie) mais c'était bien dit repris le commissaire, tout fuyieux !!! mais pourquoi ce sacré z ?

Un de nos camarades, se sentant indisposé, va consulter un vieil ami de sa famille, docteur en médecine, qui a renoncé depuis longtemps à l'exercice de la profession.

Après avoir interrogé et examiné le sujet, le docteur rend son oracle :

— Ne t'inquiète pas, c'est une fièvre muqueuse. Quand elle est bien soignée, cela ne dure pas plus de trois semaines.

— Et quand elle n'est pas soignée ?

— Alors, c'est l'affaire d'une quinzaine de jours !

En police correctionnelle :
Le président. — Pourquoi avez-vous volé cette paire de bottines ?
L'accusé. — Mon président, c'était pour voir si la police était bien faite.

Vive discussion, l'autre jour, dans le conseil municipal d'une petite commune voisine de Pointe-aux-Lacs. Le maire proposait un vote de fonds pour construire un pont.

— Pourquoi ce pont ? objecta un conseiller, il n'y a pas de rivière.

— Qu'est-ce que cela fait ?... répondit le maire avec conviction et solennité, faisons d'abord le pont, nous voterons ensuite les fonds.

peu galant ! votre femme sera furieuse.

— Oh ! je ne crois pas. J'aime à croire que ma femme ne me boudera pas pour si peu de chose.

La veuve s'éloigna fort m'éconterte et va rendre compte à Césarine de la résolution de son mari. La nouvelle épousée ne comprend pas que celui-ci puisse refuser de faire ce qu'elle veut, et dit à M. Fouillac, qui est près d'elle :

— Monsieur Fouillac, allez donc trouver monsieur mon mari, il n'aura pas compris madame Flambard ; il doit cette valse à madame Boulard... cette dame l'attend, elle en a refusé d'autres parce qu'elle compte sur lui, ce serait affreux de lui faire manquer la valse... allez lui dire cela.

— J'y vole, belle dame ! et au besoin, si votre époux se refuse à faire valser cette dame, je le remplacerai, quoique je sois un assez mauvais cavalier !...

— Ah ! vous êtes un homme charmant ! vous faites tout ce qu'on veut, vous !

— Je n'ai plus d'autre profession, madame.

M. Fouillac se dirige, en se dandinant, vers le mari, tandis que Césarine dit à madame Flambard :

— J'ai bien dans l'idée que c'est ce M. Duvassel, ce nouvel ami d'Adolphe, que je n'avais pas encore aperçu, qui lui donne de mauvais conseils ; car jamais jusqu'à présent Adolphe n'avait refusé de faire ce dont je le priais !...

— Oui, dit la veuve, il parlait tout bas à votre époux, et il avait l'air enchanté quand M. Pantalou a refusé de valser.

— Oh ! mais nous verrons ; il ne faut pas que mon mari s'imagine qu'il doit prendre conseil d'un autre que moi !...

Non, non, je ne souffrirai pas cela. Ce M. Duvassel, ce soi-disant docteur, n'aura qu'à bien se tenir.

M. Fouillac est arrivé près du marié, qui cause toujours avec son ami Frédéric ; il lui sourit gracieusement en lui disant :

— Monsieur le futur... ah ! pardon, je me trompe ; vous n'êtes plus le futur, puisque vous êtes le présent. Monsieur le marié, je viens près de vous en ambassadeur... C'est votre superbe épouse qui m'a délégué ses pouvoirs ; il s'agit de vous prier de faire valser madame Boulard, que je ne connais pas, mais que l'on m'a montrée de loin... Petite brune, très-grasse... courte de taille, et qui a des roses dans la coiffure... je la vois d'ici.

— Monsieur Fouillac, je suis fâché de la peine que vous avez prise, mais j'ai déjà dit à madame Flambard que je desiro me reposer un peu ; je suis très-fatigué...

— Ainsi, vous ne voulez pas faire valser madame Boulard ?...

— Non, pas cette fois.

— Eh bien, donc, si vous le permettez, je vais vous remplacer ; je vais faire valser cette dame qui vous attend, je lui dirai que vous avez une crampo...

A Continuer.